

Intervention sur la désignation du Premier Directeur de l'Administration de la Culture, du Tourisme et des Loisirs (ACTL) (Séance du Conseil provincial du 27 novembre 2009)

(cette intervention faisait suite à une question orale d'actualité posée par mon collègue Guy Carpiaux et à une réponse apportée par la Députée provinciale en charge du Personnel, Maryse Robert-Declercq, et à l'inscription d'un point à l'ordre du jour par Philippe Hubaux, conseiller provincial Ecolo, proposant de mettre fin à la procédure de vacance d'emploi de Premier Directeur à l'ACTL).

Comme cela a été évoqué, le Conseil provincial du 26 juin a chargé le Collège de redéfinir une procédure à même de conduire à la désignation de la personne la plus « idoine » pour exercer la fonction.

Notre groupe prend acte qu'il s'est avéré de trouver une autre procédure, en dépit des assurances formulées par d'éminents juristes.

Depuis, beaucoup de temps s'est écoulé. Pour nous, la comédie n'a que trop duré. Les services ont besoin d'un Premier Directeur maintenant et pas dans plus de six mois, soit le temps requis pour modifier le statut organique,...

Madame la Députée l'a bien dit tout à l'heure, une procédure en cours ne peut être modifiée. C'est pourquoi notre groupe propose de procéder de suite à la désignation. Si vous le souhaitez, on peut passer à un huis clos pour désigner un des trois candidats, les trois candidatures posées ayant été jugées recevables.